

Association
STOP SUICIDE

«**rock - metals**»
et la prévention
du suicide

explication d'une coopération
entre deux associations de
jeunes pour jeunes

www.stopsuicide.ch

1/ Introduction

« Environ 7% des adolescents scolarisés de 11-19 ans ont fait une tentative de suicide durant la vie (5% une seule, 2% plusieurs) et [...] près de 30% des élèves de cet âge ont souvent des idées suicidaires¹⁾. Certes, ces chiffres-là sont français. Certes, ces chiffres-là sont de 1994. Mais la situation est-elle donc réellement différente?

C'est sur cette base, sur ces chiffres alarmants, que l'Association STOP SUICIDE se mobilise.

Voilà pour l'essentiel. Concernant la coopération entre l'Association STOP SUICIDE et l'Association Transit, nous l'expliquons dans le présent dossier.

1.1 Rappel des faits

Les 24 et 25 janvier 2003, aurait dû avoir lieu le « Brutal festival », festival de musique « rock-metal », au Centre de loisirs de Thônex. Le festival était organisé par l'Association Transit²⁾, association qui a pour but la promotion culturelle en général et, en particulier, de la musique rock genevoise ou suisse³⁾.

Le 20 janvier 2003, le secrétaire général de l'Association STOP SUICIDE, Monsieur Florian Irminger, a été contacté téléphoniquement par un responsable dudit centre. Ce dernier s'inquiétait de la tenue de ce festival. Il expliqua au secrétaire de STOP SUICIDE, que les groupes qui devaient se produire sur scène se scarifiaient ou proféraient des thèses racistes par l'intermédiaire de leur musique. Une discussion entre les deux personnes s'en suivit³⁾ logiquement, sur la base des informations dont disposait à ce moment-là Florian Irminger, il estimait qu'il n'était pas acceptable de laisser ce genre de musique se produire sur scène et que celle-ci, vu l'incitation

1 Enquête nationale française de Marie Choquet, 1994.

2 Voir <http://www.transitmag.ch>.

3 Le document *Le but de l'Association* de Transit peut être commandé auprès de STOP SUICIDE.

évidente, était dangereuse pour des jeunes à risque suicidaire. Il a été convenu que Florian Irminger serait invité au Comité de gestion du Centre de loisirs, pour expliquer que la banalisation et l'incitation au suicide sont inacceptables. Toutefois, le responsable du centre n'a pas rappelé le secrétaire de STOP SUICIDE qui n'a donc pas été invité à ladite séance.

Le jeudi 23 janvier paraissait un article dans la *Tribune de Genève*⁽⁴⁾ annonçant l'annulation du festival. Le vendredi 24 janvier paraissaient un article et un commentaire dans *Le Courrier*⁽⁵⁾ annonçant la même chose. Ainsi que *Le Temps*⁽⁶⁾.

1.2 Position de STOP SUICIDE

Les membres fondateurs de l'Association, c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui étaient présents lors de l'Assemblée générale constituante le 4 décembre 2000, se rappelleront certainement le débat sur l'article 9.2 des STATUTS de l'Association qui prévoit que l'un des buts de l'Association est «*d'augmenter les possibilités d'expression, d'écoute et de partage des jeunes et pour les jeunes*».

Par ailleurs, la réalité sur l'Association organisatrice s'est avérée bien différente de ce qui avait été dit au secrétaire général de STOP SUICIDE.

En effet, la musique jouée au «*Brutal festival*» est une musique violente. Il est également vrai que les propos tenus par la musique «*metal*» ont un rapport évident à la mort et peuvent aisément être qualifiés de sataniques.

L'Association Transit, contactée pour la première fois par STOP SUICIDE le vendredi 24 janvier, alors que Florian Irminger tentait de comprendre ce qui était arrivé, est consciente de cela. Elle est aussi consciente du fait que le public qui vient à ces concerts lit ses journaux (*Transitmag* et *Murmures*, chacun étant publié à quelque 25'000 exemplaires et distribué gratuitement) pour cette raison, elle s'interdit toute publicité sur l'alcool ou le tabac, mais favorise largement les publicités pour, par exemple, l'Organisation non gouvernementale Amnesty international ou encore pour la prévention du tabagisme avec Cipret.

4 Emmanuel Grandjean, *Tribune de Genève*, 23 janvier 2003. «*Annulation brutale pour le Brutal festival de Thônex*».

5 Rorik Mounir, *Le Courrier*, 24 janvier 2003, «*commentaire*» et «*Thônex versus Satan 1-0*» et Rodrik Mounir, *Le Courrier*, 24 janvier 2003. «*Transit voit son festival de métal brutalement annulé*».

6 Arnaud Robert, *Le Temps*, 24 février 2003. «*Un festival metal annulé pour cause de satanisme*».

STOP SUICIDE décida donc de coopérer avec l'Association Transit. Dans un premier temps, Transit pourra compter sur un soutien moral de STOP SUICIDE, dans un deuxième temps, la coopération comprendra des publicités dans leurs différents magazines pour que la prévention du suicide puisse se faire aussi auprès du public de Transit, enfin, les deux associations coopéreront dans le cadre d'événements artistiques.

Au vu des faits que nous venons de présenter, au vu de ce que nous allons défendre dans le présent dossier, il apparaîtra comme tout à fait évident que l'Association STOP SUICIDE ait décidé de collaborer avec l'Association Transit et se soit engagée, médiatiquement, à défendre l'Association Transit et le droit à une culture «différente», «non conventionnelle» des jeunes.

Il n'a, dans les prises de positions publiques de l'Association STOP SUICIDE, jamais été question d'accusations, nous avons toujours relevé des faits.

Dans le présent document, l'Association STOP SUICIDE veut expliquer les raisons de cette coopération en trois points. **D'abord**, l'exclusion, facteur de suicide (pages 6 à 8), **ensuite**, qu'est-ce que l'incitation au suicide (pages 9 à 11), **dernièrement**, pourquoi «STOP SUICIDE au chevet de Transit» (pages 12 à 15).

2/ L'exclusion : facteur de suicide

«L'adolescent est fragile et il doit pouvoir s'exprimer, il doit pouvoir se sentir fort, doit pouvoir vivre, il doit pouvoir...» Ceci n'est possible qu'à une seule condition : il faut absolument que les adolescents et jeunes adultes puissent s'exprimer, parler, partager.

Pour tenter de créer cette atmosphère positive, l'Association STOP SUICIDE a estimé qu'il était important de créer un atelier de communication pour tous les âges, appelés «Espace de parole informel».

2.1 Études et chiffres

Les études démontrent aussi que les jeunes en rupture, donc hors du lien social, sont une population à risque plus grande que les jeunes dans un système qui les encadre, comme l'école ou le lieu d'apprentissage.

Le grand problème que rencontrent les spécialistes, concernant les jeunes en rupture de tout lien social, ou des liens sociaux minimaux (écoles, apprentissages), est qu'ils n'ont pas réellement accès à ceux-ci des chiffres réels. «9% des garçons consultants et 19% des filles consultantes ont fait une TS durant la vie ; en population scolaire, ils sont 5% des garçons et 8% des filles. Respectivement, 3% des consultants et 6% des consultantes en ont fait plusieurs ; en population scolaire, ils sont 1,7% des garçons et 1,9% des filles. 4% des garçons consultants et 9% des filles consultantes ont fait une TS durant les douze derniers mois, soit environ un suicidant sur

7 Texte tiré du «Commen taire» de la brochure STOP SUICIDE éditée lors de la première marche silencieuse le 9 septembre 2000.

8 Voir annexe.

9 La notion de jeunes en rupture peut aussi être vue comme des «jeunes populations en situation d'exclusion», voir à ce titre Association Païdos, *Adolescents en milieu urbain et rupture de formation*, Genève, novembre 2001.

deux. (10) Il faut aussi savoir que parmi d'autres différences significatives entre les adolescents en rupture de formation et les autres, on constate que les premiers font moins appel en cas de problème, mais sont plus souvent suivis par un psychologue que les seconds (11).

On peut donc constater qu'*a priori* les jeunes en rupture de formation (12), qui consultent plus, ont plus de risque de tenter de se suicider.

2.2 **Se battre contre un tabou : prévenir l'exclusion**

STOP SUICIDE fait le lien entre le suicide des jeunes et l'exclusion.

Dans le *Dossier de présentation de STOP SUICIDE*, édité lors de la création de l'Association, nous disions déjà que nous «*ne [nous inscrivions] pas dans une action de prévention en tant que telle, mais plutôt comme un mouvement de jeunes, non-spécialistes, pour une réelle prévention efficace du suicide, qui passe, selon nous, principalement par un combat contre le tabou qui entoure la question du suicide*». Ce tabou est bel et bien ce qui empêche des jeunes femmes et des jeunes hommes de parler librement de ce qu'ils veulent.

Il a fallu attendre 1790, en France, pour que le suicide «*cesse d'être considéré comme un crime*» (13) : pour les jeunes, il est difficile d'avouer se sentir mal et de s'exprimer en 2003. Et puisque, comme nous le disions aussi déjà dans le *Dossier de présentation de STOP SUICIDE*, «*lutter contre le suicide des adolescents, c'est aussi, et surtout, lorsque l'on est pas spécialiste, lutter contre le silence, lutter contre le tabou, lutter contre la gêne, combattre pour la parole, combattre pour l'expression, combattre pour le droit à la vie*».

Bref, le lien entre l'exclusion et le suicide est omniprésent au sein de la réflexion de STOP SUICIDE. Elle l'a fait dans *L'écho informatif de STOP SUICIDE* consacré à l'«*unification*» dans notre société : le bon téléphone portable, le bon sac à dos de

10 Marie Choquet, Xavier Pommereau, Christophe Lagadic, Karin Cottin, *Les élèves à l'infirmerie scolaire*, Paris, Inserm 2001.

11 Association Païdos, *op. cit.*

12 Dans le cadre de l'étude précitée de l'Association Païdos, le critère de rupture de formation est l'absence d'insertion dans un projet scolaire et/ou professionnel depuis 6 mois ou plus.

13 Violaine Gelly, *Le suicide, liberté ou impasse?*, Paris, Éditions Casterman, 1998.

l'ouest, etc.¹⁴) ; l'Association a fait de même dans tout le travail effectué, en lien avec les associations des défenses des droits des homosexuels : il s'agissait de dénoncer et de prévenir par la sensibilisation qu'un jeune homosexuel sur quatre fait une tentative de suicide¹⁵) ; enfin, plus récemment, l'Association STOP SUICIDE a vu cette même exclusion lors de l'interdiction d'un concert de «rock-métal».

14 *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, «Le suicide : quels liens avec la mondialisation», numéro 3, septembre 2001.

15 Voir, à ce titre, *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, «Deux femmes se tiennent la main», numéro 4, octobre-novembre 2001.

3 / Qu'est-ce que l'incitation au suicide ?

«Lorsque l'on est fragile, tout ce qui va dans le sens d'un encouragement peut faire la différence entre y penser et agir»⁽¹⁶⁾.

3.1 Les sites Internet d'incitation au suicide

L'Association STOP SUICIDE a lancé, en juillet 2001, une pétition pour l'interdiction de sites Internet d'incitation au suicide⁽¹⁷⁾.

Il était évident, pour nous, que ces sites Internet sont dangereux, inacceptables.

De plus, derrière ces sites Internet se cachent des personnes obscures dont le seul but, visiblement égoïste et sadique, est de pousser d'autres gens, de préférence des jeunes, à se suicider que ce soit en leur proposant des armes ou des médicaments ou encore en leur donnant des lieux de rendez-vous.

3.2 La banalisation du suicide

L'Association STOP SUICIDE a toujours défendu la notion de prévention par la parole : il faut absolument parler du suicide, partager ses craintes sur ce thème. Par contre, en privilégiant ainsi la parole, elle a aussi toujours défendu la nécessité de ne pas banaliser le suicide.

Banaliser la question du suicide, c'est travailler contre la prévention.

16 Isabelle Cerboneschi, *Le Temps*, Genève, 8 mai 2001 : «À un clic de la mort», citation du professeur François Ladame, médecin responsable des Unités pour adolescents et jeunes adultes aux Hôpitaux universitaires de Genève.

17 Voir, Florian Irminger, *L'écho informatif de STOP SUICIDE*, numéro 2, juin 2001 : «Jetez vos masques ! Vous, qui prônez la mort...».

Banaliser le suicide, c'est inciter au suicide.

Un exemple sur lequel STOP SUICIDE s'est largement exprimé est la campagne d'affichage de deux Comités politiques. Dans le cadre des votations cantonales, sur Genève, du 18 mai 2003, deux Comités opposés à une augmentation des impôts ont fait campagne sur la base d'un slogan «contre l'étranglement fiscal». Ainsi, aux côtés de slogans «chocs»¹⁸, était aussi utilisé le symbole de la corde de pendu...

Sur la base de la citation du Professeur François Ladame, ci-dessus, on peut craindre que ce genre de banalisation est non seulement mauvaise pour la prévention, voire contreproductive, mais elle est aussi profondément incitatrice.

En fait, il s'agit, pour toutes celles et tous ceux qui s'engagent activement dans la prévention du suicide, comme à Genève la Fondation Children Action, le Centre d'étude et de prévention du suicide, de réussir à faire parler du suicide, sans pour autant le banaliser. Le suicide n'est pas un problème comme un autre. D'où, il est extrêmement important de ne pas laisser les médias ou les politiques parler «n'importe comment» du suicide.

Marion Crook, dans son ouvrage *Suicide, trente adolescent parlent de leurs tentatives*, après avoir laisser les adolescents parler, s'arrête sur un point important: le choc que peuvent être les images, même fictives, dans des films, pour des adolescents «fragiles», selon les mots du Professeur F. Ladame. Elle soulève le problème de manière extrêmement pratique et concrète: si une adolescente se sent rejetée par ses parents, si une adolescente ne se sent pas correspondre au moule que la société lui impose, «il se peut qu'elle regarde un film qui présente la mort d'une jeune fille par overdose comme un moyen paisible et noble de fuir la vie»¹⁹. Mais son message ne peut être plus clair:

«Vous devriez être conscients que les films et la télévision peuvent vous influencer quand vous êtes déprimés ou suicidaires. Vous devriez être conscients qu'un drame romantique sur la "paix" qui accompagne le suicide est dangereusement séduisant.»²⁰

18 On pense notamment à «Non à une loi suicidaire», etc.

19 Marion Crook, *Suicide, trente adolescents parlent de leurs tentatives*, Montréal, Sciences et culture, 1996.

20 Marion Crook, *Suicide, trente adolescents parlent de leurs tentatives*, op. cit.

En fait, cet avertissement de Marion Crook constitue le seul moyen de prévention de l'incitation au suicide que peuvent comporter certaines œuvres. Ainsi, on se doit de retirer un enseignement de ce court passage : il ne sert à rien de vouloir interdire ces films : il s'agit bien plus d'un devoir de chacun de savoir que ces films ne sont que fictions. Mais puisque les jeunes «*fragiles*» pourraient ne pas s'en apercevoir, il est du devoir de celles et ceux qui tentent de prévenir le suicide de faire accompagner les modes d'expressions artistiques pouvant être incitateurs de prévention.

C'est, *de facto*, exactement ce que STOP SUICIDE s'emploie de faire dans le cadre de sa collaboration avec l'Association Transit.

4/ Pourquoi « **STOP SUICIDE** **au chevet de Transit** »⁽²¹⁾ ?

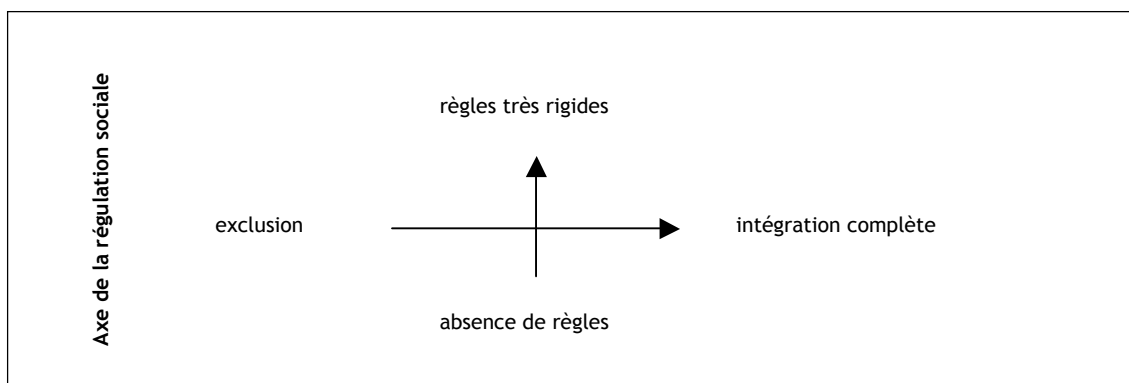
L'Association STOP SUICIDE collabore, depuis l'interdiction du « Brutal festival » avec l'Association Transit.

4.1 Le jugement, l'exclusion

« Que Transit fasse ça ailleurs, à l'Usine par exemple, mais pas ici. À une époque où Dieu et la famille foutent le camp, nous asséner ces horreurs n'est pas adapté. »⁽²²⁾

Nous avons déjà parlé des jeunes homosexuels qui tentent de se suicider. Les raisons sont évidentes.

C'est par un simple croquis que Michel Dorais, professeur et chercheur à l'Université Laval, explique l'intégration, l'exclusion et les règles qu'érige la société⁽²³⁾.



« À travers ces deux axes naissent quatre types de suicide. »⁽²⁴⁾ Ainsi, à l'extrémité de l'axe de régulation, toujours selon le professeur Michel Dorais, lorsque les règles

21 Selon le titre d'un article de Rodrik Mounir, *Le Courrier*, 25 janvier 2003.

22 Tels sont les propos du vice-président du Centre de loisirs de Thônex, cité par Rodrik Mounir, *Le Courrier*, 24 janvier 2003. « Transit voit son festival de métal brutalement annulé ».

23 Michel Dorais, *Mort ou fif*, Montréal, VLB Éditeur, 2001.

24 Michel Dorais, *Mort ou fif*, op.cit.

sont rigides «à leur maximum», l'individu se tue, parce qu'il est écrasé par les règles étouffantes de son groupe social. Émile Durkheim, dans *Le suicide*²⁵, appelle cela le «suicide fataliste» : c'est le moment où la personne ne perçoit aucune alternative. À l'opposé, il y a le suicide dit anémique, lorsque aucune règle n'est imposée au jeune. Dans l'axe horizontal, il y a, facile à imaginer, d'abord l'état d'exclusion total de la personne qui se sent seule au monde, ce qui lui est insupportable. À l'autre bout, on trouve l'«intégration fusionnelle», selon Michel Dorais, qui représente la personne qui se sacrifie pour les autres.

Ainsi, ce qui est extrêmement intéressant, pour pousser encore plus loin la comparaison entre les jeunes homosexuels et le «cas» Transit, c'est que tout le monde admet que les jeunes à risque, que l'on considère plus facilement comme exclu, sont perdus et se retrouvent, *de facto*, plus facilement dans une musique violente. Ainsi, à l'image des homosexuels qui se sentent d'une certaine manière, selon le professeur Dorais, mobbés²⁶ par la société qui ne les accepte pas et qui refuse de les accepter. Ils ne correspondent pas aux règles.

Il peut en aller de même avec quelques-uns des jeunes qui assistent aux concerts de Transit. La question est assez simple : soit on interdit ce genre-là de musique, soit on estime qu'il n'est pas le rôle de qui que ce soit de juger tant que celle-ci respecte la législation en vigueur : la musique que certains jeunes veulent écouter et certains veulent jouer, mais que si cette musique est, visiblement, violente, elle mérite d'être encadrée. On peut prévenir par une présence préventive, mais on ne peut plus prévenir en cloîtrant les jeunes et en les isolant, simplement parce qu'ils préfèrent un certain genre de musique.

4.2 La création artistique a besoin de prévention

La réalité c'est que l'art est souvent un art d'expression pour celles et ceux qui n'arrivent pas à dire leurs maux autrement ou qui ne se sentent pas écoutés.

On pourrait bien évidemment citer Kurt Cobain, l'ex-chanteur du groupe «rock - grunge» Nirvana, mais aussi le chanteur français Mano Solo, Antoine Percheron, etc.

25 Émile Durkheim, *Le suicide*, Paris, Presses universitaires de France, «Quarige», 1999.

26 Par «mobbing», on entend une situation communicative qui menace d'infliger à une personne de graves dommages, psychiques et physiques. «Le mobbing est donc un processus de destruction ; il est constitué d'agissements hostiles qui, pris isolément, pourraient sembler anodins, mais ont la répétition constante à des effets pernicieux.» (voir, à ce titre : Heinz Leymann, *Mobbing*, Paris, Éditions du Seuil, 1996).

Dans les œuvres incitatrices au suicide, on pourrait citer le fameux Werther de Goethe, les Rolling Stones qui étaient accusés, à leur époque, d'être Satan sur terre...

La réalité, qu'on le veuille ou non, c'est que la création artistique a besoin de pouvoir s'exprimer: aurait-on dû dire à Marc Rothko qu'il ne pouvait, avant de suicider, pas peindre des tableaux gris-noir ou encore noir-noir? devrait-on interdire toute publication d'une partie de l'œuvre de Goethe? On n'y pense évidemment pas.

Par contre, l'Association STOP SUICIDE estime qu'il est important d'«encadrer» de telles créations artistiques.

Ainsi, à titre d'exemple, STOP SUICIDE estime que le film *Virgin suicides* doit être largement diffusé dans les établissements scolaires post-obligatoires. Par contre, il est hors de question de ne pas entourer la projection d'un tel film. Cela a été fait, récemment, en cachette dans un collège du Canton, qui refusait qu'une discussion n'est lieu, dans ses murs, alors que les jeunes organisateurs de la diffusion voulaient cette discussion.

Il en va de même avec les jeunes qui jouent ou écoutent de la musique «rock - metal»: il ne sert à rien de leur interdire un genre musical, ce qui est intéressant est de favoriser la capacité d'expression -donc d'être écouté- de ces jeunes et d'entourer leur œuvre de prévention.

L'Association Transit l'a compris. Ce n'est pas par hasard qu'elle ne veut d'aucune publicité pour le tabac ou encore l'alcool dans ses magazines. Ce n'est pas par hasard qu'ils veulent, dans chacun de leurs magazines, une publicité pour l'Espace de parole de STOP SUICIDE et pour tout autre activité de l'Association STOP SUICIDE. Que faut-il faire des magazines à jeune public, emplis de publicité pour l'alcool -«alco-pops», et autre alcool directement prévu pour les gorges les plus jeunes, alors que la «consommation du week-end», facilitée grâce aux «alcools pour jeunes», est un phénomène non seulement dangereux pour les jeunes, mais aussi terriblement hypocrite de la part de tous ces magazines «culturels» qui prétendent donner des informations sur le cinéma, alors qu'ils ne donnent que des informations sur l'alcool.

4.3 Toucher les jeunes, partout, sans jugement : ce que STOP SUICIDE fait réellement avec Transit

Le but de l'Association STOP SUICIDE a toujours été de toucher tous les jeunes partout.

Ainsi, elle collabore activement avec le GLAJ, dont elle n'est cependant pas membre : les colonies de vacances sont des moments durant lesquels peuvent se jouer des événements terribles. Il est dès lors important que les moniteurs soient formés aux signes et qu'ils soient sensibilisés à la problématique du mal-être, de la dépression et du suicide des jeunes. Ce travail-là, STOP SUICIDE est en train de le mettre sur pied avec le GLAJ.

Il en va de même avec l'Association Transit. Parce qu'on ne le répète jamais assez : STOP SUICIDE n'est pas là pour juger qui peut ou ne peut pas jouer de la musique. Elle est là pour favoriser l'expression des jeunes, de toutes les couches sociales, de tous les milieux socioculturels.

Ce qui se fait réellement avec l'Association Transit est finalement assez banal. Simplement, Transit en difficulté financière, a trouvé un contrat de publicité à long terme avec STOP SUICIDE : STOP SUICIDE n'est donc absolument pas au chevet de Transit.

L'Association STOP SUICIDE paie des espaces publicitaires, à un prix extrêmement avantageux, d'où on peut dire qu'il est question d'une « simple » collaboration. Le même genre de collaboration que celle que STOP SUICIDE fait avec le quotidien *Le Courrier* : ce dernier lui offre, pour deux publicités, par exemple lors de la MARCHÉ SILENCIEUSE du 4 mai 2002, un espace publicitaire gratuit.

Parallèlement, bien entendu, STOP SUICIDE s'est aussi exprimée sur l'interdiction du « Brutal festival ». Jamais, nous n'avons pris position sur une personne, mais nous nous sommes exprimés sur le fond : doit-on interdire de la musique jouée par les jeunes pour des jeunes, sous prétexte qu'elle soit violente, tant que celle-ci ne commet aucune violence physique ?

5/ Conclusion

Nous avons rappelé les faits, tels que vécus par STOP SUICIDE, nous avons clairement dit en quoi nous collaborons avec Transit, nous avons clairement affirmé que nous ne soutenons pas une musique spécifique, mais une association culturelle de jeunes pour des jeunes.

L'Association STOP SUICIDE collabore avec l'Association Transit. Elle ne collabore pas avec la musique «rock - metal».

Nous avons clairement dit que la banalisation est dangereuse, nous avons rappelé que le «rock - metal» est de l'art.

La prévention peut se faire, aussi dans les milieux de musique «rock - metal».

Croire qu'à ces jeunes-là, on ne peut pas leur parler, c'est les traiter comme le *Petit pédé* de Renaud. Ces jeunes, comme disent les gens, sont anormaux, très bien, STOP SUICIDE les aidera, comme ceux que l'on considère normaux.

Association STOP SUICIDE
c/o Maison des Associations
rue des Savoises 15
1205 Genève
tél. & fax. ☎ +41 22 320 55 67
courriel ☉ info@stopsuicide.ch

www.stopsuicide.ch